

Communiqué de Presse

Le 28 mai 2010



MANAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL
ISO 14001 EN 3 ÉTAPES

36 entreprises régionales désireuses de s'engager dans une démarche de management environnemental par étapes ont participé à la première année de l'opération 1.2.3 Environnement. A ces 36 entreprises succéderont 52 autres pour la 2ème année de l'opération qui débutera en juin 2010.

Les Rencontres du management environnemental, le 27 mai 2010 à l'Europôle Méditerranéen de l'Arbois, ont été l'occasion de dresser le bilan de la première année de l'opération 1.2.3 environnement et d'accueillir les nouvelles entreprises qui participeront à la deuxième année.

C'est dans ce cadre que les différents acteurs impliqués dans le management environnemental ont échangé sur leurs retours d'expériences.

L'opération régionale 1.2.3 Environnement est pilotée par la Chambre Régionale et le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie Provence Alpes Côte d'Azur Corse avec le soutien de la DIRECCTE, la Région PACA, l'ADEME et l'Europe.

Elle accompagne les entreprises de façon progressive dans une démarche environnementale. Basée sur le guide AFNOR pour la mise en place par étapes d'un système de management environnemental, elle permet aux

entreprises d'atteindre en 3 étapes certifiables l'ISO 14001.

Le niveau 1 fait un état des lieux et identifie les actions prioritaires, le niveau 2 établit un programme d'actions environnemental.

Enfin le niveau 3 formalise un système de management environnemental et permet de postuler à la certification ISO 14001 et/ou l'enregistrement EMAS.

PJ : Bilan 2009

Contact :

Caroline MOHENG
Service Communication
CRCI PACA Corse
04 91 14 42 09
moheng@pacac.cci.fr

